



PV 361 DU JEUDI 9 NOVEMBRE 2017

GROUPEMENT BREVENNE

Tél 04 78 45 57 56

brevenne@lyon-rhone.fff.fr

Réunion du 7 novembre 2017

Présents : Maurice Genetier, Denis Contamin, David Florès, Marc Bayet, Christophe Laval

Les permanences du Groupement Brévenne se déroulent le mardi de 18h30 à 19h30 à Maison des Associations - Groupement Brévenne - 1 rue Louis Martel – 2^e étage - 69630 CHAPONOST - tel : 04-78-45-57-56
mails : brevenne@lyon-rhone.fff.fr et brevenne-pdt@lyon-rhone.fff.fr

COMMISSION U7

Christophe LAVAL

Courriers reçus : US MILLERY-VOURLES : inscription 3ème équipe
FCPA : Inscription 5ème équipe.

Feuilles bilan ou d'effectifs ou licences manquantes : ST ROMAIN DE POPEY : Feuille bilan du plateau du 21 octobre.

Informations permanentes : Vous pouvez solliciter l'organisation d'un plateau sur une date du calendrier U7.
Les festi-animations sont déjà définis pour cette saison : à **Saint Pierre la Palud** le 17 mars, à **l'Arbresle** le 28 avril et à **Grézieu le Marché** le 26 mai.

Informations importantes : De nouvelles règles, concernant les dimensions des terrains, la surface de réparation et la relance du gardien de but doivent être rappelées aux éducateurs et mises en place par les clubs responsables des plateaux.

COMMISSION U9

Denis CONTAMIN

Courriers reçus : CASCOL et PAYS DE L'ARBRESLE : Participation de vos équipes U9 – 1 au tournoi futsal Téléthon de l'OL le 02 décembre prochain. Ces équipes ne seront donc pas alignées sur les plateaux U9 ce jour-là. Lu et noté.
Engagement de nouvelles équipes : BIGARREAUX : ajout d'une équipe 4. Lu et Noté

Modifications ou précisions de Localisation de plateaux U9

ATTENTION : modification dans les plateaux U9 du 18 novembre 2017 : 3eme journée

Suite à l'engagement d'une nouvelle équipe, un plateau 12 a été constitué. Ce plateau sera organisé par le club de SAINT PIERRE MINES.

Plateaux du 18 novembre 2017 : 3eme journée : Les matchs commencent à 10h. Les feuilles d'effectifs doivent être remplies et il faut détenir le listing papier des licences tiré à partir de l'application Footclub. La Feuille de match est téléchargeable sur le site du District et fournie par le club recevant le plateau. **A partir de cette journée, tous les joueurs alignés sur les plateaux devront être titulaire d'une licence. La mention LD (Licence Demandée) ne sera donc plus acceptée sur les feuilles d'effectif. Des contrôles des licences seront effectués sur certains plateaux, ainsi qu'a posteriori lors du contrôle des feuilles de Bilan.**

Informations importantes : Les nouvelles règles, concernant les dimensions de la surface de réparation et la relance du gardien de but doivent être rappelées aux éducateurs et mises en place par les clubs responsables des plateaux.

Rappel : Comme prévu, les équipes féminines n'ont pas été alignées sur cette journée pour leurs permettre de participer au challenge passion du 19 novembre au Stade TISSERAND de CHASSIEU. Ceci concerne les équipes CASCOL 6 FEM et 7 FEM, CRAPONNE 7 FEM et US DES MONTS 3 FEM.



PV 361 DU JEUDI 9 NOVEMBRE 2017

PLATEAU N°1 à SAINT ROMAIN DE POPEY

SAINT ROMAIN DE POPEY 1 / CRAPONNE 5 ET 6 / GIRAUDIERE 1 / GREZIEU - VAUGNERAY 3 ET 4 / HAUTE BREVENNE 3 ET 4

PLATEAU N°2 à YZERON

FC VAILLANTE YZERON 1 / CASCOL 5 / MEYS - GREZIEU MARCHE 1 ET 2 / MILLERY VOURLES 5 ET 6 / PAYS DE L'ARBRESLE 3 ET 4

PLATEAU N°3 à VOURLES

MILLERY VOURLES 3 ET 4 / FRANCHEVILLE 1 ET 2 / RHONE SUD 3 / SAINT GENIS LAVAL 5 ET 6 / VAL LYONNAIS 3

PLATEAU N°4 à OULLINS

CASCOL 3 ET 4 / BRIGNAIS 1 ET 2 / SAINTE FOY LES LYON 3 ET 4 / SAINTE FOY LES LYON 5 ET 6

PLATEAU N°5 à SAINTE FOY LES LYON (stade de la plaine)

SAINT FOY LES LYON 1 ET 2 / CHAPONOST 1 ET 2 / MEGINAND 1 ET 2 / SOUCIEU EN JARREST 1 ET 2

PLATEAU N°6 à L'ARBRESLE

PAYS DE L'ARBRESLE 1 ET 2 / GREZIEU - VAUGNERAY 1 ET 2 / HAUT LYONNAIS 1 ET 2 / HAUTE BREVENNE 1 ET 2

PLATEAU N°7 à ST MAURICE/DARGOIRE (Stade Vilette 69440)

RHONE SUD 1 ET 2 / SAINT GENIS LAVAL 1 ET 2 / SAINT MARTIN EN HAUT 1 ET 2 / US DES MONTS 1 ET 2

PLATEAU N°8 à HAUT LYONNAIS

HAUT LYONNAIS 3 / CRAPONNE 3 ET 4 / FC SUD OUEST 69 3 ET 4 / HAUTE BREVENNE 5 ET 6 / SOUCIEU EN JARREST 3

PLATEAU N°9 à CHAPONOST

CHAPONOST 3 / BIGARREAUX 1 ET 2 / FRANCHEVILLE 3 ET 4 / GRIGNY 3 / MILLERY VOURLES 7 ET 8

PLATEAU N°10 à CRAPONNE - stade Neveu (Herbe)

CRAPONNE 1 ET 2 / GIVORS 1 ET 2 / GRIGNY 1 ET 2 / MILLERY VOURLES 1 ET 2

PLATEAU N°11 à SAINT GENIS LAVAL

SAINT GENIS LAVAL 3 ET 4 / CASCOL 1 ET 2 / FC SUD OUEST 69 1 ET 2 / TREVES 4 VENTS 1 ET 2

PLATEAU N°12 à SAINT PIERRE LA PALUD

SAINT PIERRE MINES 1 ET 2 / BIGARREAUX 3 ET 4 / SAVIGNY 1 ET 2 / VAL LYONNAIS 1 ET 2

COMMISSION U11

Maurice GENETIER et Christophe LAVAL

Les plateaux de la phase 2 sont disponibles sur le site du District. Pour la journée 1 du 18 Novembre les deux équipes féminines U11 ne sont pas alignées du fait du Challenge Passion du 19 Novembre. Dans la poule D, RHONE SUD 2 remplace EXEMPT 4.

Rappel : les feuilles de match doivent impérativement être envoyées au Groupement dans les 48h suivant le match. Pour rappel, sur les feuilles de match, les informations suivantes sont obligatoires :

Mentionner le numéro du plateau

Signaler le numéro de l'équipe

Fournir les numéros de licence (joueurs-éducateurs-dirigeants)

Respecter les délais d'envoi au Groupement Brévenne (dans les 48h)

Prévenir par mail en cas d'indisponibilité

En cas d'annulation, envoyer tout de même la feuille d'effectifs au Groupement avec la mention « plateau annulé »

Informations importantes : les clubs recevant les plateaux sont responsables de la mise en place de la feuille de match mentionnant le numéro et la date du plateau ainsi que les équipes inscrites.

A partir du 1° Novembre tous les joueurs, dirigeants et éducateurs doivent être titulaires d'une licence pour figurer sur la feuille de match : la mention LD (licence demandée) ne sera plus acceptée.

Courriers recus : ST GENIS LAVAL : Horaire plateau Lu et Noté

RHONE SUD : Engagement d'une 2 ème Equipe Lu et Noté

PAYS DE L'ARBRESLE : concerne feuille de match manquante Lu et Noté

Informations permanentes : GREZIEU LA VARENNE : plateaux à domicile à 14h00 à Grézieu la Varenne

RHONE SUD : plateaux à domicile à 14h00 à Saint Jean de Touslas



GIVORS : plateaux à domicile à 10h00 au stade Tony Garcia
HAUTE BREVENNE : plateaux à domicile à 10h00
HAUTS LYONNAIS : plateaux à domicile à 10h00 à Aveize
CRAPONNE : plateaux au stade Trévoux à 14h00 pour Craponne 1 et à 10h00 pour Craponne 2 et 3
LA GIRAUDIERE : plateaux à domicile à 10h00 Stade de la Giraudière
GREZIEU/MEYS : à 14h00 stade du Cartay à Grézieu jusqu'en Décembre puis au stade de la Gare à Meys
O LYONNAIS : plateau a domicile à 14h00
MILLERY-VOURLES : plateaux à domicile à 10h00 à Vourles
ST FOY LES LYON : plateaux au stade du Plan du Loup à 10h00
ST GENIS LAVAL : plateaux à 10h00 et second plateau à 11h00 Stade Beauregard
MEGINAND : plateaux à 10h00 à Marcy l'Etoile jusqu'en janvier
FC69 : plateaux à domicile à 14h00 à Taluyers
PAYS ARBRESLE : plateaux à domicile à 10h00 à L'Arbresle
GRIGNY : plateaux à domicile à 10h00
FRANCHEVILLE : plateaux à domicile à 10h00

Changement d'horaire ou de lieu

Journée du 18 Novembre : Plateau A212 à 14h00 à Messimy
Plateau B213 à 11h00 Stade Beauregard à Saint Genis Laval
Plateau D213 Rhône Sud remplace Exempt 4
Plateau D214 à Francheville à 10h00 Stade Francois Annat

Journée du 25 Novembre Plateau B223 à 10h00 à Grigny au lieu de St Martin en Haut
Plateau D224 à Francheville à 10h00 Stade Francois Annat

Journée du 2 Décembre Plateau B231 à 10h00 à Haute Brevenne au lieu de St Martin en Haut
Plateau D233 à 10h00 à Grigny au lieu de St Martin en Haut
Plateau D235 à Francheville à 10h00 Stade Francois Annat

Journée du 9 Décembre Plateau A244 à Francheville à 10h00 Stade Francois Annat

COMMISSION U13

David FLORES et Marc BAYET

Rappel : les feuilles de match doivent impérativement être envoyées au Groupement dans les 48h suivant le match.

Courriers reçus : SAINT GENIS LAVAL : changement horaire, lu et noté

Information importante : Comme pour le foot à 11, les barèmes de points utilisés pour le championnat et les plateaux de Coupes sont : victoire 3 points, nul 1 point, défaite 0 point et forfait -1 point.

Informations permanentes

HAUTS LYONNAIS : tous les matchs à domicile se joueront à Pomeys stade de la Neylière à 14h00
RHONE SUD : tous les matchs à domicile se joueront à Saint Maurice sur Dargoire
FC69 : matchs à domicile à Mornant
GRIGNY : matchs à domicile à 10h00
CS MEGINAND : tous les matchs à domicile se joueront à Saint Genis les Ollières jusqu'en janvier 2018
AS CRAPONNE : tous les matchs à domicile se joueront au stade Trévoux

Championnat phase 1 : Afin que toutes les équipes disputent le même nombre de matchs, le Groupement organise des rencontres entre les exempts de chaque journée. **Il s'agit de rencontres officielles dont les feuilles de match doivent être envoyées au Groupement dans un délai de 48h. Dans la poule G, certaines équipes se rencontreront ainsi deux fois.**

Journée 4 du 18/11 MILLERY/VOURLES 4 – HTE BREVENNE 2
GREZIEU LE MARCHE 1 – PAYS ARBRESLE 2

Journée 5 du 25/11 SAVIGNY 1 – VAL LYONNAIS 3
MEGINAND 2 – CASCOL 4
VAUGNERAY/GREZIEU 3 – ST MARTIN HAUT Fem 3



PV 361 DU JEUDI 9 NOVEMBRE 2017

- Journée 6 du 09/12** CHAPONOST 2 – CHAPONOST 3
ST GENIS LAVAL 5 – ST PIERRE MINEURS 1
ST MARTIN HAUT Fem 3 – TREVES 4 VENTS 2
- Journée 7 du 16/12** HAUTS LYONNAIS 2 – ST GENIS LAVAL 4
STE FOY LES LYON 3 – VAUGNERAY/GREZIEU 2
TREVES 4 VENTS 2 – ST ROMAIN POPEY 1

Changements de lieux ou d'horaires

- Journée 4 du 18/11** **Poule A** HTE BREVENNE 1 – GRIGNY 1 à 14h00 à Sainte Foy l'Argentière
Poule B ST GENIS LAVAL 3 – US DES MONTS 1 à 15h30
- Journée 5 du 25/11** **Poule F** HTE BREVENNE 3 – STE FOY LYON 3 à 14h00 à Sainte Foy l'Argentière
Poule F ST PIERRE MINEURS 1 – PAYS ARBRESLE 2 à 15h30
Poule G HTE BREVENNE Fem 4 – TREVES 2 à 14h00 à Sainte Foy l'Argentière
- Journée 6 du 09/12** **Poule A** HTE BREVENNE 1 – VAL LYONNAIS 2 à 14h00 à Saint Laurent de Chamousset
Poule C HTE BREVENNE 2 – STE FOY LYON 2 à 14h00 à Sainte Foy l'Argentière
- Journée 7 du 16/12** **Poule F** HTE BREVENNE 3 – PAYS ARBRESLE 2 à 14h00 à Saint Laurent de Chamousset
Poule G HTE BREVENNE Fem 4 – BIGARREAUX 1 à 14h00 à Saint Laurent de Chamousset

Festival U13 : Le 3° tour se déroulera à Craponne (stade Trévoux) le 2 Décembre et les cinq équipes qualifiées sont :
HAUTE BREVENNE, CASCOL, VAUGNERAY/GREZIEU, US DES MONTS et ST GENIS LAVAL

Coupe Brévenne : Les 20 équipes qualifiées pour le 3° tour du 2 Décembre sont : MILLERY/VOURLS 3, BIGARREAUX 1, CASCOL 2, CASCOL 3, VAL LYONNAIS 2, VAUGNERAY/GREZIEU 2, GRIGNY 1, MEGINAND 2, ST GENIS LAVAL 2, ST GENIS LAVAL 3, RHONE SUD 1, CHAPONOST 1, CHAPONOST 2, TREVES 1, PAYS ARBRESLE 1, ST MARTIN HAUT 1, ST PIERRE PALUD 1, GIVORS 1, HAUTS LYONNAIS 1, SAVIGNY 1. **Le tirage se déroulera le 21 Novembre à 19h30 au Siège du Groupement.**

COMMISSION COUPES A 11

Denis CONTAMIN et Marc BAYET

Les inscriptions sont encore possibles jusqu'au 1° Décembre pour les Coupes Monts du Lyonnais, U17 et U15. Pour ce faire, prière d'envoyer un mail au Groupement Brévenne.

Calendrier prévisionnel

Seniors : 21 Janvier, 25 Février, 1° Avril, demi-finales le 20 Mai et finale le 3 Juin

U17 : 14 Janvier, 25 Février, 22 Avril, demi-finales le 10 Mai et finale le 10 Juin

U15 : 13 Janvier, 24 Février, 21 Avril, demi-finales le 10 Mai et finale le 10 Juin

Coupe Ballandras 1° tour : en attente de date STE FOY LYON 2 - FRANCHEVILLE 1
GRIGNY 3 - CRAPONNE 2
FRANCHEVILLE 2 - BIGARREAUX 1
HAUTE BREVENNE 2 - MONTROTTIER 1

Coupe Monts du Lyonnais : 15 équipes inscrites : FRANCHEVILLE 2, BESSEY 2, ST MARTIN HAUT 2, VAL LYONNAIS 3, LA GIRAUDIERE 2, SOURCIEUX 2, MONTROTTIER 2, GREZIEU LA VARENNE 2, ST JULIEN BIBOST 1, VILLECHENEVE 2, YZERON 1, RONTALON 1, BIGARREAUX 1, HAUTS LYONNAIS 3, US DES MONTS 1

Coupe Brévenne U17 : 21 équipes inscrites : FRANCHEVILLE 1, CRAPONNE 2, CLUB DU GARON 1 et 2, SAVIGNY 1, ST MARTIN HAUT 1, ST GENIS LAVAL 2, STE FOY LYON 1 et 2, GRIGNY 1, RHONE SUD 1, MILLERY VOURLS 2 et 3, BIGARREAUX 1, HAUTE BREVENNE 1, HAUTS LYONNAIS 1, MEGINAND 1 et 2, FCSO69 1 et 2, US DES MONTS 1

Coupe Brévenne U15 : 28 équipes inscrites : FRANCHEVILLE 1, CASCOL 4, ST PIERRE MINEURS 1, CRAPONNE 1 et 2, ST MARTIN HAUT 1, ST GENIS LAVAL 3, STE FOY LYON 1 et 2, CLUB DU GARON 2 et 3, TREVES 1, GREZIEU/VAUGNERAY 1, GREZIEU/MEYS 1, GIVORS 1, RHONE SUD 1, MILLERY VOURLS 2, PAYS ARBRESLE 1 et 2, BIGARREAUX 1, HAUTE BREVENNE 1 et 2, HAUTS LYONNAIS 2, MEGINAND 1 et 2, FCSO69 1 et 2, US DES MONTS 1